

## THÈME 1

### Procédures Fiscales

### Rectifications en succession et donation



#### Objectifs

- Maîtriser les délais et les principes de la procédure fiscale pour mieux accompagner les clients faisant l'objet d'une telle procédure.
- Connaître les motifs de contrôles actuels en matière de succession et de donation.
- Pouvoir aider les clients à anticiper le contrôle fiscal en préparant les éléments de preuve qui leur permettront d'éviter les rectifications ou de pouvoir utilement les contester.

#### Public concerné

Notaires et Collaborateurs

#### Niveau 1

Pas de prérequis

#### Intervenant

**Stéphanie MEIGNIN**

Directrice CNAF

Juriste Fiscaliste

Succession, Donation, ISF

#### Plan

##### I. Le rappel des principes régissant la procédure fiscale

- A. Le délai de contrôle : Prescription longue ou prescription abrégée
- B. Le respect des garanties du contribuable par l'administration fiscales
- C. Le respect des délais par le contribuable

##### II. Le dépôt tardif de la déclaration de succession

- A. Le point de départ du délai de dépôt de la déclaration de succession
- B. Les conséquences du paiement des acomptes
- C. Les solutions pour éviter les sanctions du dépôt tardif
- D. Les voies de recours contre les pénalités de retard

##### III. Les rectifications en matière de succession et de donation

- A. Les rectifications concernant les biens déclarés à l'actif et au passif
- B. Les rectifications concernant le calcul des droits de mutation à titre gratuit
- C. Les événements postérieurs au dépôt de la déclaration de succession